



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE
BUREAU ET DE LOGEMENT A LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU
BURUNDI(BRB)**

1. Objet du Marché

La Banque de la République du Burundi, à travers son site web www.brb.bi et le quotidien « Le RENOUVEAU », lance un Avis d'Appel d'Offres National pour l'acquisition du mobilier de bureau et de logement.

Les spécifications techniques et le modèle de bordereau des prix sont respectivement détaillés dans les Parties II et III du Dossier d'Appel d'Offre (DAO).

2. Allotissement

Le marché est libellé en lot unique et est divisible :

1. Trente (30) Bureaux pour le personnel dont 25 au Siège et 5 à Ngozi;
2. Huit (8) bancs métalliques dont 6 au Siège et 2 à Ngozi (livraison au Siège) ;
3. Cent (100) Chaises pour le personnel dont 88 au Siège et 12 à Gitega;
4. Soixante (60) Chaises visiteurs de la salle de réunion au Siège;
5. Dix (10) Porte-manteaux dont 3 au Siège, 2 à Ngozi et 5 à Gitega (livraison au Siège) ;
6. Une (1) Table à manger avec 6 chaises à Gitega ;
7. Deux (2) Tables de Barza et quatre (4) chaises pour les Chefs d'Agence à Gitega et Ngozi (livraison au Siège) ;

3. Financement

Le marché est financé sur les fonds de la Banque de la République du Burundi.

4. La garantie de bon fonctionnement du mobilier

Le soumissionnaire devra faire l'installation et garantir le bon fonctionnement du mobilier pour une durée de douze (12) mois, à compter dès la date de la réception provisoire.

5. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour l'exécution du présent marché.

Ne peut participer à cet appel d'offres toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés de la BRB énumérés à l'article 8 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site www.brb.bi.

6. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Le Dossier d'Appel d'Offres est constitué par les documents suivants :

- Le présent Avis d'Appel d'Offres ;
- Les spécifications techniques;
- Le bordereau des prix.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acquis auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2^{ème} étage, bureau n°2.37, Tél. (+257) 22 22 43 65, et obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (**BIF 50 000**), au compte numéro 9829/000 intitulé « Récupérations diverses » ouvert au nom de la Banque de la République du Burundi dans ses livres.

8. Garantie de soumission

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée, d'un montant égal à deux millions de francs burundais (**BIF 2 000 000**). La garantie de soumission sera restituée au soumissionnaire non gagnant après notification du marché. Elle ne sera pas restituée au soumissionnaire retenu qui se désistera. Le soumissionnaire gagnant devra aussi s'engager à une garantie de bonne exécution équivalant à cinq pourcent (**5%**) du montant total du marché.

9. Contenu des offres

L'offre administrative et technique devra contenir les documents suivants :

- Une lettre de soumission signée par une personne ayant les pouvoirs d'engager la société soumissionnaire, accompagnée d'une procuration écrite authentifiée par le notaire en cas de délégation ;
- L'adresse précise et exacte du soumissionnaire (adresse, numéro de téléphone, etc.) ;
- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;

- Une attestation de non-redevabilité encore valide, délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR);
- Le certificat d'enregistrement à la TVA ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF);
- Trois (3) références techniques des marchés similaires exécutés avec preuves à l'appui;
- La garantie bancaire de soumission ;
- Les spécifications techniques détaillées de chaque type de mobilier à fournir ;
- Le prospectus de chaque type de mobilier à présenter ;
- Le délai de livraison.

L'offre financière devra contenir les documents suivants :

- Le bordereau des prix Taxe sur la Valeur Ajoutée Comprise (TVAC) ;
- Une attestation de capacité financière de cent millions de franc burundi (BIF 100 000 000) délivrée par une Banque agréée.

N.B : L'absence de l'un des documents énumérés ci-dessus constitue une cause de rejet d'office de l'offre.

10. Présentation des offres

Les offres rédigées en français et accompagnées des différents documents exigés (voir point 9) seront envoyées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et seront présentées dans deux (2) enveloppes fermées et séparées, comportant respectivement les mentions « OFFRE TECHNIQUE » et « OFFRE FINANCIERE ».

Les deux (2) enveloppes seront glissées dans une enveloppe extérieure fermée portant la mention « **Offre pour la fourniture du mobilier de bureau et de logement à la Banque de la République du Burundi** ».

Les enveloppes contenant les offres seront envoyées à l'adresse ci-après :

Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République du Burundi

1, Avenue du Gouvernement

B.P. 705 Bujumbura

Tél. (+257) 22 20 40 00/Fax. (+257) 22 22 31 28

E-mail : brb@brb.bi

Outre cette adresse, l'enveloppe extérieure portera les inscriptions: « **A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres**».

L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.

Toute enveloppe ouverte ou ne respectant pas la formalisation ci-dessus mentionnée ne pourra pas être acceptée.

X

M

11. Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendriers à compter dès la date d'ouverture des offres.

12. Dépôt et ouverture des offres

Les offres doivent parvenir au Secrétariat de Direction de la Banque (5^{ème} étage) au plus tard le **29 décembre 2021** à dix heures (**10h00'**). Passé ce délai, aucune offre ne sera reçue.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à dix heures et trente minutes (**10h30'**) dans la salle des réunions du 4^{ème} étage en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

13. Délai de livraison

Le délai de livraison est de soixante (60) jours calendriers et commence à courir dès la date de signature du contrat.

14. Monnaie de soumission

Le montant de la soumission est entièrement libéré en Franc Burundi (BIF).

15. Modalités de paiement

Le paiement interviendra au plus tard cinq (5) jours ouvrables après livraison conforme et complète du mobilier faisant objet du marché.

Il sera fait par virement bancaire au compte indiqué par le soumissionnaire gagnant, sur présentation de la facture y relative.

16. Evaluation des offres

La BRB porte à l'attention de chaque soumissionnaire que l'analyse des offres de chaque soumissionnaire se fera de manière indépendante. Une visite sera effectuée auprès des soumissionnaires pour vérifier si le mobilier à fournir remplit les exigences techniques du Dossier d'Appel d'Offres.

L'analyse des documents administratifs, des offres technique et financière se fera par la BRB qui établira une note globale pour chaque soumissionnaire sur les bases suivantes :

- Les spécifications techniques et le respect du délai de livraison seront cotés à **70%** ;

N.B : Une note minimum de **65%** est exigée pour passer à l'analyse de l'offre financière.

- Offre financière : **30 %**.

La décision finale sera notifiée à chaque adjudicataire concerné par écrit.

x *NG*

17. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura fourni une offre techniquement et financièrement la plus avantageuse.

18. Notification du marché

La notification de l'attribution du marché pourra être faite par courrier recommandé ou par tout autre moyen de transmission fiable.

19. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire concernant le présent Avis d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Logistique et Patrimoine de la Banque de la République du Burundi à l'adresse mentionnée ci-dessus, au point 7 du présent Avis d'Appel d'Offres.

20. Droit applicable

Le présent marché est régi par le Droit burundais, en particulier le Règlement de passation des marchés de la BRB, disponible sur le site www.brb.bi.

Fait à Bujumbura, le 01/12/ 2021

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Cécile MINANI

**Directrice de l'Administration
et de la Comptabilité**



Pascal NYABENDA

2^{ème} Vice-Gouverneur